

Accord CE/Ouzbékistan: accord intérimaire pour le commerce et les mesures d'accompagnement

1996/0236(CNS) - 07/10/1997

La commission a approuvé à l'unanimité le projet de résolution législative portant l'avis du Parlement favorable à l'approbation du projet d'accord intérimaire en question. Le rapporteur, M. Wiersma (PSE,N), a estimé que la réponse affirmative du commissaire Van den Broek à la lettre de Mme Castellina, lui demandant de s'engager afin que la commission mixte de l'accord se penche aussi sur les questions relatives aux droits de l'Homme et à la démocratie, laisse supposer qu'une fois l'accord conclu, l'Union européenne disposera d'un levier supplémentaire dans ses efforts pour contribuer aux réformes politiques en Ouzbékistan.